

## Inspection pédagogique régionale Physique-chimie

À Versailles, le 16 septembre 2021

Mesdames et Messieurs les professeurs  
de physique - chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissements

**Objets : lettre commune de rentrée des IA-IPR ; informations de rentrée concernant la physique-chimie.**

*Nous remercions par avance le professeur coordonnateur de bien vouloir transmettre cette lettre à l'ensemble de ses collègues. La version numérique de ce document est téléchargeable sur le site académique disciplinaire à l'adresse <https://phychim.ac-versailles.fr>*

Chères collègues, chers collègues,

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, les IA-IPR ont à cœur de vous souhaiter une bonne rentrée.

Aux collègues qui rejoignent notre académie, nous souhaitons la bienvenue.

Au terme d'une année compliquée par la gestion de la situation sanitaire et endeuillée par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, les corps d'inspection vous adressent collectivement leurs remerciements pour avoir assuré la continuité des enseignements et maintenu en toutes circonstances le lien avec vos élèves. Les inspecteurs vous assurent de leur présence à vos côtés en cette nouvelle année scolaire pour vous conseiller sur l'accompagnement des élèves, la construction et la consolidation de leur parcours de formation.

Notre académie réaffirme avec force son engagement en faveur de la laïcité et du respect des valeurs de la République. Un [plan de formation national](#) leur sera consacré sur l'ensemble du territoire. Les masters MEEF leur accorderont désormais une place essentielle en formation initiale.

Dans le contexte sanitaire que nous avons connu, votre forte mobilisation autour des plans de continuité pédagogique mis en œuvre dans les établissements ont permis aux élèves de ne jamais interrompre leurs apprentissages

Issu de réflexions et des expériences menées sur le terrain, un guide *Organiser la continuité pédagogique – Mettre en œuvre l'hybridation* a été élaboré dans notre académie. Nous vous invitons à [consulter sa présentation](#) et à le [télécharger](#).

La mise en œuvre du *Grand oral* au baccalauréat général et technologique a renforcé la dynamique sur le développement des compétences orales des élèves tout au long de leur parcours scolaire dans le secondaire. Des ressources pédagogiques ont été conçues et [sont disponibles sur le site de l'académie](#).

Ces actions s'inscrivent pleinement dans le nouveau [Projet académique 2021-2024 Apprendre - S'épanouir - Se transformer](#). Celui-ci mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté éducative autour de projets emblématiques de la politique éducative académique. Il stimule et valorise la capacité d'innovation et d'initiative des personnels de l'académie

Inspection Pédagogique  
Régionale de Physique-Chimie

Affaire suivie par :

Erwan BEAUVINEAU, Maud CHAREYRON, Fabrice GÉLY, Bertrand LISSILLOUR, Myriam MAUTOUCHET, Dominique NOISSETTE, Annie ZENTILIN  
Tél : 01 30 83 40 44

Mél : [ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr)

3, boulevard de Lesseps  
78017 VERSAILLES



### Au collège, inscrire les apprentissages dans les parcours des élèves

Le collège a vocation à poursuivre l'acquisition des fondamentaux travaillés depuis l'école primaire et à les consolider.

Les objectifs du collège sont également de préparer chaque élève à poursuivre sa formation au nouveau lycée général et technologique ou au lycée professionnel transformé. **Les parcours éducatifs**, en particulier le [parcours avenir](#), offrent un cadre privilégié d'apprentissages, ils sont aussi une source de la motivation et de la projection des élèves dans la poursuite d'études au lycée.

### Au lycée général et technologique, préparer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Dans la voie générale, l'offre d'enseignements de spécialité permet aux élèves de diversifier leur parcours à partir de choix personnalisés. L'accompagnement et le suivi des élèves assuré par les professeurs principaux et les professeurs référents les aident à opérer un choix éclairé.

Un plan de valorisation nationale de la voie technologique est engagé pour réaffirmer sa spécificité dans le système éducatif scolaire et supérieur. Il s'agit notamment, au collège et en classe de seconde générale et technologique, de mieux informer les élèves et leurs familles sur les caractéristiques des séries technologiques et les perspectives de réussite qu'offre chacune d'entre elles.

La réforme du baccalauréat maintient l'équilibre entre évaluation ponctuelle terminale et contrôle continu dans les résultats, respectivement à hauteur de 60% - 40 %. Un nouveau cadre réglementaire, paru cet été, définit les modalités de la prise en compte du contrôle continu du fait de la suppression des évaluations communes. Sur la base de recommandations nationales de l'IGÉSR, les corps d'inspection seront aux côtés des chefs d'établissement et des équipes lors de l'élaboration collective d'un projet d'évaluation propre à chaque établissement. L'harmonisation des pratiques évaluatives doit ainsi conforter votre travail tout en garantissant la diversité des évaluations, l'équité de traitement et la transparence vis-à-vis des jeunes et leurs familles.

## Informations de rentrée concernant spécifiquement la physique-chimie

### Au collège

Nous vous rappelons que de nouvelles versions des programmes des cycle 3 et cycle 4 sont applicables depuis la rentrée 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

Ces ajustements permettent de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable, ainsi qu'à clarifier certaines notions.

Le site académique comporte une section dédiée au cycle 4 ; en particulier les productions du groupe de travail de l'année dernière ont été publiées (<https://phychim.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique352>)

### Au lycée

Concernant la réforme du lycée mise en œuvre depuis septembre 2019, nous vous rappelons les textes de référence ainsi que des ressources d'accompagnement [sur le site Éduscol](#), complétées [par le bulletin officiel spécial](#) du **30 juillet 2020**. Nous vous engageons toujours à vous appuyer sur les préambules des programmes et en particulier sur les "repères pour l'enseignement" qui décrivent les modalités pédagogiques attendues dans l'enseignement de notre discipline.



Les modalités d'organisation et d'évaluation du baccalauréat à compter de la session 2022 sont précisées dans le [bulletin officiel n°30](#) du **29 juillet 2021**. En particulier, pour les épreuves terminales de mars 2022 (voie générale et filière STL-SPCL), la partie évaluable du programme reste la même qu'en 2021, tant pour la partie écrite que pour la partie pratique (ECE).

Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous accompagner dans le nécessaire travail d'équipe sur les enjeux de l'évaluation au sein de vos établissements. La banque nationale de sujets des EC (ex-E3C) reste toujours accessible et peut vous servir d'appui dans l'élaboration de vos évaluations. Des recommandations spécifiques à la physique-chimie sont apportées par le document de l'Inspection Générale paru ce mois-ci (<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>), notamment en ce qui concerne l'évaluation des compétences expérimentales qui doivent rester au centre des apprentissages.

Concernant l'évaluation diagnostique pour la spécialité physique-chimie (première et terminale), nous vous signalons la publication des ressources produites par le groupe de travail académique "Lycée" : <https://phychim.ac-versailles.fr/spip.php?article1246>

Pour le grand oral, la [note de service](#) du **27 juillet 2021** (publiée au [bulletin officiel n°31](#) du 26 août 2021) abroge et remplace celle du 11 février 2020. En particulier : "le candidat dispose durant son exposé du support qu'il a réalisé durant sa préparation. Il est aussi précisé que les questions qui lui sont posées durant le deuxième temps, doivent être liées à l'exposé réalisé dans le premier temps, lui-même adossé aux enseignements de spécialité."

De nombreuses ressources sont publiées sur le portail Physique-Chimie d'Eduscol (<https://eduscol.education.fr/2318/physique-chimie>).

Nous attirons votre attention sur :

- les ressources produites dans le cadre de la refonte des programmes de lycée : [mesures et incertitudes au lycée](#) ; [modélisation](#) ; [verbes d'action](#)
- les ressources produites par le GRIESP pour travailler l'oral en physique-chimie : <https://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html>

### Se former en s'appuyant sur le plan académique de formation (PAF) :

Nous vous invitons tous à poursuivre votre formation tout au long de votre carrière pour continuer à prendre en compte dans votre enseignement les évolutions et l'état de la recherche tant dans le domaine scientifique que dans celui de la pédagogie et de la didactique.

Le plan académique de formation vous propose tout un panel de stages répondant à l'ensemble des besoins de formation. Des indications sont données et régulièrement mises à jour sur le site académique disciplinaire : <https://phychim.ac-versailles.fr/spip.php?article1245>

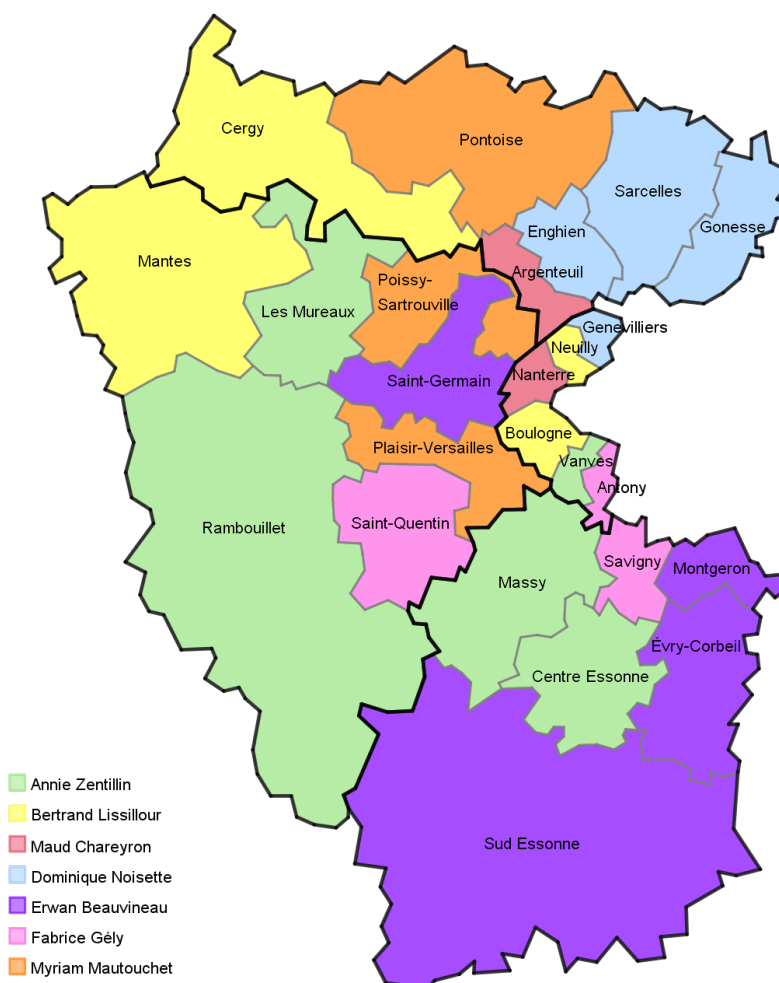


## Les inspecteurs de l'académie de Versailles

L'inspecteur général en charge de l'académie est Aristide CAVAILLÈS.

L'équipe de l'inspection pédagogique de physique-chimie évolue en cette rentrée scolaire : nous souhaitons à notre collègue Gilles Gludel une bonne continuation dans sa nouvelle académie d'exercice, Besançon, et à Claire Chalnot une bonne retraite, bien méritée. Nous accueillons de nouveaux collègues et nous leur souhaitons la bienvenue. La nouvelle équipe se compose donc de sept IA-IPR : Erwan BEAUVINEAU, Maud CHAREYRON, Fabrice GÉLY, Bertrand LISSILLOUR, Myriam MAUTOUCHET, Dominique NOISSETTE, Annie ZENTILIN.

Ci-dessous figurent les bassins d'éducation pris en charge par chacun.





**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection pédagogique régionale Physique-chimie

Dans ses missions, l'inspection pédagogique est accompagnée de professeurs chargés de mission d'inspection :

- Colas ANSELME - Lycée Lakanal – SCEAUX (92)
- Marie CRIADO - lycée René Cassin – ARPAJON (91)
- Patricia KESTER – lycée Rabelais – MEUDON (92)
- Louison MAURICE - Lycée Jean-Jacques Rousseau - SARCELLES (95)
- Cécile MONTI – lycée Galilée – GENNEVILLIERS (92)
- Caroline NOLORGUES – lycée Jean-Pierre Vernant – SÈVRES (92)
- Gaëlle QUENTIN - Lycée Jacques Prévert - TAVERNY (95)

Les modalités de nos visites dans les établissements et des rendez-vous de carrière sont décrites sur le site académique disciplinaire :

<https://phychim.ac-versailles.fr/spip.php?article1186>

Vous pouvez nous contacter via le secrétariat des IA-IPR à l'adresse suivante : [ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr)

Nous vous engageons à consulter très régulièrement votre messagerie académique. Des informations vous sont adressées par ce biais (actualités concernant la discipline, formation continue, actions de promotion des sciences, etc.). Nous alimentons de la même manière le site disciplinaire académique : <https://phychim.ac-versailles.fr/> et le compte twitter correspondant (@phy\_chim).

Nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs qui rejoignent notre académie, et nous renouvelons, chères et chers collègues, tous nos vœux de réussite pour cette année scolaire.

Nous vous adressons nos cordiales salutations et vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Les IA-IPR de physique-chimie

Inspection Pédagogique  
Régionale de Physique-Chimie

Affaire suivie par :

Erwan BEAUVINEAU, Maud CHAREYRON, Fabrice GÉLY, Bertrand LISSILLOUR, Myriam MAUTOUCHET, Dominique NOISSETTE, Annie ZENTILIN

Tél : 01 30 83 40 44

Mél : [ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr)

3, boulevard de Lesseps

78017 VERSAILLES